

Tarif des douanes (n° 2)

Le ministre ne peut pas croire que le tarif saisonnier reste assez longtemps en vigueur et est assez élevé pour protéger le prix des produits canadiens. Le ministre ne peut pas croire que notre pays peut jouer avec les tarifs comme avec un yo-yo et être encore dans une forte position pour négocier aux prochaines négociations commerciales et tarifaires. Le ministre ne peut pas croire qu'il peut compter sur la collaboration des dirigeants de l'industrie des fruits et légumes, alors que lui ou le gouvernement actuel n'a même pas la courtoisie de les consulter et de leur expliquer la nécessité de telles réductions tarifaires.

Ce matin, monsieur l'Orateur, j'ai reçu un appel téléphonique d'un fructiculteur très important de ma circonscription. Il m'a demandé pourquoi le gouvernement avait ainsi exposé l'industrie fructicole et si le gouvernement tenait vraiment à préserver l'industrie des fruits du Niagara. Je n'ai pu trouver de réponse. Mais je puis dire au ministre de l'Agriculture et au gouvernement actuel que, si ces propositions de réductions tarifaires sur les fruits et légumes importés sont mises en vigueur, ce sera le chaos dans l'industrie fructicole de la péninsule de Niagara et dans d'autres régions canadiennes productrices de fruits et de légumes et l'échec des efforts des gouvernements provinciaux et municipaux de l'Ontario en vue de préserver cette industrie très vitale et importante.

Je n'accepte pas que les importations de fruits frais, quel qu'en soit le prix, n'ont pas de répercussions sur les prix des produits canadiens. Je n'accepte pas que la réduction tarifaire sur les fruits en conserve, qui revient à environ 2c. pour une boîte de 14 onces—exactement la marge de profit de nos transformateurs canadiens—se répercute sur le consommateur. Depuis seize mois, deux des six grandes conserveries de ma région ont cessé de traiter des fruits tendres par suite de la concurrence d'un produit étranger. Quand les quatre autres cesseront de produire, que l'industrie des fruits frais sera disparue et que nous serons totalement à la merci des importations de fruits frais et en conserve, vous verrez quel prix le consommateur canadien devra payer et ce qui arrivera à notre position de force à la table de négociations commerciales et tarifaires. Le premier aura monté en flèche et il ne sera plus question de notre position de force.

Monsieur l'Orateur, je ne puis accepter les réductions tarifaires proposées. J'incite le gouvernement à reconsidérer son projet et à collaborer avec les gouvernements provinciaux et municipaux d'Ontario et de la Colombie-Britannique pour maintenir et encourager la viabilité de l'industrie canadienne des fruits et légumes. Si le gouvernement s'en abstient, l'industrie aura des problèmes et le consommateur devra payer davantage.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je serai très bref parce que je dois prendre l'avion dans quelques minutes, mais j'ai voulu quand même parler un peu du projet de loi. Je ne peux m'empêcher de commencer par une boutade que m'inspirent les propos tenus aujourd'hui par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et le leader du gouvernement (M. MacEachen) sur les conflits d'intérêts, et j'espère que cette mesure sera bientôt présentée. J'ai remarqué que le bill sur le tarif des douanes pouvait soulever un conflit d'intérêts. A la page 9, à l'annexe B, on supprime les droits sur les bananes à l'égard du tarif de la nation la plus favorisée et du tarif de préférence britannique. Sachant qu'il raffole des bananes, je me demande si le chef de l'opposition (M. Stanfield) a eu son mot à dire là-dedans.

[M. Higson.]

● (1600)

Sérieusement, le bill dont nous sommes saisis mettra en vigueur des réductions tarifaires précises sur un certain nombre de produits alimentaires et sur un certain nombre de produits non alimentaires. Le but du bill, je suppose, est de réduire les droits de douane et les coûts au consommateur canadien et de faire baisser le prix des aliments et d'autres produits qu'achètent les consommateurs, afin de faire baisser le coût de la vie qui augmente depuis quelques années. Mon parti appuie ce bill, mais à contrecœur, parce que nous ne croyons pas que ces réductions accompliront tout cela. Je dis cela à cause de la situation économique internationale, de l'inflation qui augmente à un rythme rapide, du dollar américain et canadien qui tombent par rapport au mark allemand et aux monnaies d'autres pays, et d'autres facteurs en jeu. C'est pourquoi je crois que l'effet immédiat de ces réductions de tarif sera vraiment minime.

L'autre point que je veux faire valoir est le suivant. J'espère que le ministre des Finances (M. Turner) suivra de près les répercussions de ces réductions tarifaires et, quand nous étudierons le bill en comité plénier, qu'il nous donnera plus de détails sur l'organisme de surveillance qu'on est en train de mettre sur pied. Je vois qu'il fait signe que oui. Peut-être dira-t-il à la Chambre si ces réductions tarifaires profiteront au consommateur ou si elles profiteront aux producteurs agricoles. Je m'inquiète de leurs répercussions sur les producteurs primaires du pays, les fructiculteurs de la Colombie-Britannique, par exemple, et d'autres parties du pays. Ces réductions pourraient avoir un effet néfaste pour eux. J'espère que le ministre surveillera de près ce qui se passe et pourra assurer à la Chambre que ces réductions de tarifs profiteront au consommateur canadien.

J'aimerais faire un autre commentaire. De façon générale, je crois que nous devrions étudier la possibilité de réductions tarifaires générales s'appliquant dans tout le pays, étant donné surtout que nous semblons nous orienter vers une libéralisation des échanges internationaux tant au pays qu'à l'étranger. Nous autres, de l'Ouest, avons été ennuyés pendant des années à cause de certaines de nos revendications. L'une de nos revendications de longue date a trait aux tarifs très élevés qui protègent les industries de la région du Golden Horseshoe autour de Toronto. Cela fait augmenter les coûts pour les Canadiens, surtout ceux qui vivent dans les Prairies, les agriculteurs et ceux qui doivent acheter de la machinerie agricole, des engrais, et ainsi de suite. Ils doivent payer des prix anormalement élevés en partie à cause des tarifs élevés. Une réduction générale profiterait aux consommateurs canadiens, aux producteurs, aux cultivateurs—en fait, au Canada tout entier.

Je recommande fortement au ministre des Finances un discours que le ministre de l'Environnement (M. Davis) a fait à Vancouver. Il s'est déclaré en faveur de la réduction des tarifs et de l'élimination du protectionnisme au pays. D'après lui, si on réduisait les tarifs, on assisterait à une hausse du revenu net au Canada et, d'une manière générale, à une baisse du prix de tous les produits. L'économie en profiterait largement. Il a mentionné à titre d'exemple les sauvegardes que prévoit l'accord sur l'automobile et les avantages qu'en ont retirés les gens du sud de l'Ontario.

J'invite le ministre à étudier ce discours et à analyser cette position et après quoi, après qu'il aura songé aux résultats de réductions tarifaires sélectives, je lui demande de présenter à la Chambre un nouveau projet prévoyant une réduction sensible de l'ensemble des droits